



FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

Formation *certifiante*
- *éligible au CPF* -

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

Les Chiffres

Au cœur du pilotage de la performance

20 jours + certification

95% de réussite

87% de satisfaction



les acteurs de
la compétence
créateurs d'avenir professionnels



TEAMWORK
Community
WORKING
THINK PROGRESSIVE MODERN
MOTIVATION flexibilité
SOCIAL CREATIVITY
freedom



Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale



POUR QUI ?

Le contrôleur de gestion cible de ce dispositif (débutant ou expérimenté) produit les informations nécessaires à la décision stratégique en terme de pilotage de la performance à destination des pilotes de processus/managers de l'entité dans laquelle il exerce. Il est au cœur « du dialogue de gestion » car c'est lui qui en est l'un des acteurs incontournables.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'employabilité : une reconnaissance de la maîtrise d'activités et de compétences en matière de pilotage de la performance qui facilite l'accès à la fonction de contrôleur de gestion dans le secteur public.

PRE REQUIS

- Un niveau de connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale et des fonctionnalités de base d'Excel.

Il s'agit pour le participant d'être en capacité :

- D'expliquer la logique de construction d'un bilan, d'un compte de résultat et de l'enregistrement des événements simples survenant dans une entreprise.
 - De savoir utiliser les fonctionnalités essentielles d'Excel : se déplacer aisément dans une feuille Excel (saisir des données, se déplacer d'une cellule à une autre, d'une colonne à une autre, insérer ou supprimer des lignes à un tableau, insérer une fonction de calcul simple, mettre en forme les données).
- Une première expérience dans la fonction contrôle de gestion

OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Se positionner en tant qu'acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion
- ✓ Être force de proposition vis-à-vis de l'encadrement dans le cadre du pilotage de la performance et du renforcement du dialogue de gestion
- ✓ Faire évoluer les pratiques du contrôle de gestion dans un contexte en mutation en adéquation avec les Projets Annuels de Performances (PAP), les COG (Conventions d'Objectifs et de Gestion),
- ✓ Mettre en œuvre les outils de pilotage de la performance (en particulier dans les domaines de la comptabilité analytique, de la construction et de l'analyse budgétaire, du pilotage de la masse salariale et de l'adéquation charges/ressources, des choix d'investissements).

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

MODALITES

ETAPES D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF @

- 1- Dossier de candidature
- 2- Evaluation des compétences via des questionnaires sur les 6 groupes de compétences
- 3- Validation des prérequis et proposition de programme de formation

Amplitude 5/6 mois au maximum

6 GROUPES DE COMPETENCES

- Mise en œuvre d'une démarche de pilotage de la performance
- Mise en œuvre d'un dialogue de gestion
- Elaboration et analyse d'un budget
- Construction d'un coût analytique
- Dimensionnement des effectifs, pour optimiser l'adéquation Charges/Ressources
- Analyse d'une décision d'investissement

17 jours pour un parcours complet (possibilité d'individualisation du parcours en fonction du niveau d'acquisition des compétences)

+ 3 jours d'échanges sur un projet professionnel

Certification : @

- Passation de questionnaires d'évaluation de compétences en ligne
- Soutenance d'un projet professionnel devant le jury

- Projet professionnel accompagné via des temps d'échanges en groupe et accompagnement individuel à distance pendant les phases d'intersessions
- Animation continue du dispositif via un espace collaboratif avec un accès sécurisé pour chaque candidat

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

PROGRAMME

Réalisation d'un projet professionnel

- **GROUPE DE COMPETENCES 1 : Mise en œuvre d'une démarche de pilotage de la performance – 3 jours**
 - Prendre en compte la stratégie et la structure de l'entité pour participer à la construction du système de pilotage,
 - Situer le pilotage de la performance parmi les démarches structurantes de l'entité (qualité, maîtrise des risques, RSO, ...).
- **GROUPE DE COMPETENCES 2 : Mise en œuvre d'un dialogue de gestion – 4 jours (2 + 2)**
 - Repérer les clés de communication interpersonnelle pour favoriser le travail en équipes pluridisciplinaires,
 - S'appuyer sur des méthodes de gestion de projet pour faciliter la production d'études, d'outils,
 - Identifier les indicateurs pertinents à mettre en place pour piloter une activité, un processus.
- **GROUPE DE COMPETENCES 3 : Elaboration et analyse d'un budget – 3 jours**
 - Analyser les fondements et les modalités de construction budgétaire,
 - Maîtriser les techniques d'analyse des écarts,
 - Être en capacité d'instaurer un dialogue avec les opérationnels.
- **GROUPE DE COMPETENCES 4 : Construction d'un coût analytique – 3 jours**
 - Comprendre et exploiter à bon escient les différentes méthodes de calcul de coûts : méthode des coûts complets, méthode du direct costing,
 - Identifier les limites de la comptabilité de gestion « classique »,
 - Analyser les fondements de la méthode ABC (Activity Based Costing),
 - Accompagner la mise en œuvre de la comptabilité par activité,
 - Evaluer les conséquences de la mise en place d'une comptabilité par activité.
- **GROUPE DE COMPETENCES 5 : Dimensionnement des effectifs pour optimiser l'adéquation Charges/Ressources – 2 jours**
 - Comprendre les enjeux du contrôle de gestion sociale : optimiser l'allocation des charges / ressources par activité,
 - Analyser et optimiser les coûts des ressources humaines – Le suivi et le contrôle spécifique de la masse salariale,
 - Analyser la charge de travail pour une recherche d'optimisation dans l'affectation des ressources.
- **GROUPE DE COMPETENCES 6 : Analyse d'une décision d'investissement – 2 jours**
 - Définir et modéliser un projet d'investissement,
 - Identifier les données d'un projet d'investissement,
 - Evaluer un projet d'investissement dans la sphère publique avec la méthode MAREVA.

Échanges en groupe sur les projets professionnels – 3 jours

Epreuves de certification

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

MODALITES & DELAIS D'ACCES

Session INTER

Pas de session en INTER

Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

• En présentiel et à distance (pour l'accompagnement individuel, en inter session, des projets professionnels)

ou

• 100 % Mise à distance du présentiel (classes virtuelles et travail en autonomie à distance) pour une partie du parcours de formation

- Groupe : entre 8 à 12 personnes au maximum par groupe



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

CERTIFICATION

Cette formation aboutit à l'obtention d'un **Certificat Professionnel FFP « Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale »**. Cette certification professionnelle atteste que le stagiaire a acquis de nouvelles compétences au regard d'un référentiel CP FFP (Certificat Professionnel Fédération des Acteurs de la Compétence (ex FFP)) et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

La certification est délivrée à l'issue de 2 épreuves :

- Passation d'une évaluation des compétences via Internet
- Soutenance devant un jury de professionnels du « projet professionnel »

Taux de réussite aux épreuves de certification : 95%

Taux d'abandon en cours de formation : 0%

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

- Explication détaillée du processus de certification
- Présentation détaillée du programme (modules, regroupements)
- Processus qualité des formations chez LVSN
- Présentation du Système CP FFP : <https://cpffp.fr/>

Un numéro de téléphone pour un contact personnalisé :

+33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : vsabouroux@lvsn.fr

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

PROFIL ANIMATEUR

Animateurs experts dans leur domaine qui développent une réelle pédagogie fondée sur la psychologie positive

LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

LES + DE LA FORMATION

- + **Une formation certifiante CP FFP**
(présentation du Système CP FFP sur <https://cpffp.fr/>)
- + Une pédagogie active et déductive
- + Un accompagnement individualisé et personnalisé
- + Un échange entre les participants sur leurs pratiques au quotidien et sur la base d'un projet professionnel conduit dans le cadre de la formation

Le pilotage de la performance dans le secteur public et de la protection sociale

PRIX session INTER

Pas de session INTER

Pour un prix en INTRA

Contactez nous, nous vous établissons un devis personnalisé

Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : vsabouroux@lvsn.fr ou lnadal@lvsn.fr

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5947/>

Certification inscrite au Répertoire Spécifique éligible au CPF



LVSN répond aux exigences du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en étant :

- **qualifié OPQF** "Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation" (qualification reconnue par le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle)),
- **certifié QUALIOPF pour les actions de formation**,
- enregistré sur la plateforme nationale de référencement Datadock.

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.